

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SIERENTZ

---

## Procès-verbal du Conseil de la Communauté de la séance du 15 octobre 2009

**POINT 01 – Adoption du procès-verbal du Conseil du 10 septembre 2009**

**Point 02 - Charte intercommunale de Développement**

**POINT 03 - Vie scolaire, sportive, sociale et culturelle communautaire  
Loisir neige 2010 / Formation BAFA**

-----

L'an deux mille huit, le 15 octobre à 18 heures 30, les représentants des communes dans le Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Sierentz se sont réunis dans la salle au 55 rue Rogg Haas à Sierentz, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président Jean-Marie BELLIARD en date du 7 octobre 2009.

Sont présents Mesdames et Messieurs les délégués :

Philippe GINDER titulaire de BRINCKHEIM

Christian BAUMLIN titulaire et Jean-Jacques MUNCK de GEISPITZEN

Yves TSCHAMBER titulaire de HELFRANTZKIRCH

Gérard BURGET titulaire de KAPPELEN

Laurent SUTTER suppléant de KOETZINGUE

Daniel ADRIAN titulaire et François TISCHMACHER suppléant de LANDSER  
Raphaël POIRIER titulaire de LANDSER

Lucien BRUNNER titulaire de MAGSTATT-LE-BAS

Bernard SUTTER titulaire de MAGSTATT LE HAUT

Clément SIBOLD titulaire de RANTZWILLER

Gérard BRUETSCHY titulaire de SCHLIERBACH

Jean-Marie BELLIARD titulaire de SIERENTZ  
Marie-Thérèse ROZAN titulaire de SIERENTZ  
Benoît MARICHAL suppléant de SIERENTZ  
Bruno KWAST titulaire de SIERENTZ

Pascal TURRI titulaire de STETTEN

Jean-Marc MUNSCH titulaire de UFFHEIM

Jean-Paul WILHELM titulaire de ZAESSINGUE

Absents excusés :

Gérard ARBEIT titulaire de KOETZINGUE

Paul-Bernard MUNCH suppléant de SIERENTZ

Pierre D'AMORE suppléant de SIERENTZ

Martin BOEGLIN titulaire de SIERENTZ

Daniel HASSLER titulaire et Bertrand HARTMANN suppléant de STEINBRUNN LE BAS

Louis GUBIANI titulaire et Denis WACH suppléant de STEINBRUNN LE HAUT

Raymond HENLIN titulaire et Gilles LITZLER suppléant de WAHLBACH

Guy PICQUET titulaire et Aloyse SCHUFFENECKER suppléant de WALTENHEIM

Secrétaire : Jean-Pierre MONROSE, chargé de mission

## **Point 01 – Adoption du procès-verbal du Conseil du 10 septembre 2009**

Le procès-verbal du Conseil de la Communauté de Communes du 10 septembre 2009 a été transmis in-extenso à tous les membres présents. Il est adopté et signé par les membres présents.

## **Point 02 - Charte intercommunale de Développement**

### Exposé

Par délibération en date du 6 juin 2007 et vote du budget 2008, le Conseil de Communauté a approuvé la réalisation de la Charte Intercommunale de Développement

La Charte est un **instrument de planification** qui va permettre à la Communauté de Communes de définir les perspectives à moyen terme de son développement économique, social, et culturel et ainsi les programmes d'actions correspondantes. Le projet global de développement local est l'aboutissement d'un processus de mobilisation, d'échanges et de coopération entre tous les acteurs du Pays de Sierentz.

Bernard CHRISTEN du cabinet PYRAMIDE Consultant attributaire du marché a fait un bilan de la dernière charte, le diagnostic territorial, et défini dans les grandes lignes un projet de territoire.

Ce travail a été restitué aux membres du conseil, le 18 décembre 2008. Il en est ressorti quatre axes de réflexion et autant de réunions de travail en vue desquelles deux exemplaires papiers du diagnostic ont été adressés en mairie. Il constitue le support nécessaire au travail des ateliers.

4 ateliers :

**Axe 1 : Habitat, Urbanisme et Cadre de Vie** mercredi 15 avril

**Axe 2 : Environnement et Développement durable** mercredi 18 février

**Axe 3 : Service aux habitants** mercredi 14 mai

**Axe 4 : Développement économique** mercredi 18 mars

Ces ateliers ont conduit à l'élaboration d'un programme d'actions sous forme de fiches projets.

### **Habitat, Urbanisme et Cadre de Vie**

1.1 Créer un observatoire local de l'Habitat

1.2 Assurer le soutien et le conseil aux communes en matière d'Habitat

1.3 Faciliter l'appropriation du SIG de la Communauté de Communes par toutes les Communes

1.4 Assurer le soutien et le conseil aux communes en matière d'espace public et d'extension urbaine

1.5 Généraliser le conseil aux particuliers en matière d'architecture le plus en amont du projet

1.6 Assurer le soutien et le Conseil aux communes en matière de « Promenades du Village »

1.7 Soutenir la concrétisation des projets « Promenades du Village »

### **Environnement et Développement Durable**

2.1 soutenir la concrétisation des actions en faveur de la protection des zones humides, de l'eau potable et de la biodiversité

2.2 Accompagner les actions « éveil et sensibilisation à la biodiversité et la richesse des milieux naturels »

2.3 Accompagner et soutenir la valorisation des vergers hautes tiges en ceinture des villages

2.4 Créer un point INFO et Accompagnement Energies Renouvelables pour les particuliers et les Communes

2.5 Soutenir l'affirmation d'une journée Développement Durable et Energies Renouvelables du Pays de Sierentz

2.6 Conforter les actions de communication et de sensibilisation au tri sélectif

2.7 Conforter les actions de sensibilisation au compostage et au broyage

2.8 Initier et soutenir les actions en faveur de la qualité alimentaire.

2.9 Assurer la promotion du « tourisme Vert » et soutenir la vente directe et les filières courtes

### **Service aux habitants**

3.1 Conforter l'affirmation du Relais Assistantes Maternelles et soutenir les actions d'échange avec le deux « Multi Accueil »

3.2 Poursuivre le développement du dispositif Animation jeunesse

3.3 Initier et soutenir les actions en faveur de la solidarité de proximité et des liens intergénérationnels

3.4 Soutenir la dynamique associative et son rôle majeur dans l'animation du Pays de Sierentz

3.5 Poursuivre la dynamique liée aux NTIC

3.6 Réaliser par phase un véritable réseau de pistes cyclables « vie quotidienne »

3.7 Engager la réflexion sur les opportunités de développement de la desserte en transport collectif des villages

3.8 Engager les études « Accession Voirie et Bâtiments Publics » à l'échelle communautaire

3.9 Amplifier le soutien, logistique aux communes en développant notamment la mutualisation d'achats et de prestation

### **Développement économique**

4.1 Réaliser la pépinière d'entreprises du Pays de Saint Louis et des trois Frontières : l'Équipement

4.2 Réaliser la pépinière d'entreprises du Pays de Saint Louis et des Trois Frontières : lancement et montée en puissance

4.3 Concrétiser la réalisation du site économique stratégique communautaire

**Le projet de Charte comportant les fiches actions a été envoyé par courriel ou courrier aux membres du Conseil.**

**L'ensemble de ces fiches actions constitue le champ d'opération des 4 prochaines années.**

Elles seront mises en œuvre après avoir pris connaissance des actions financées par le Conseil Général dans le cadre de sa nouvelle politique budgétaire, et de développement des territoires de vie

### **Le Conseil de Communauté, après délibération A l'unanimité**

**approuve** la Charte De Développement et d'Aménagement

**sollicite** le concours financier du Conseil Général dans le cadre du contrat de territoire de vie à venir pour les actions qui y auront accès et /ou au titre des aides classiques, ainsi que celui d'autres partenaires

**définit** année après année la mise en œuvre concrète des projets en fonction de la nouvelle politique budgétaire du Conseil Général.

Il résulte des échanges qui ont conduit à l'approbation de la charte que les actions mises au point par les ateliers qui seront menées au fil de la réalisation ont pour objectif jouer un rôle de « facilitateur », d'appui auprès des communes sans ingérence dans leur projet, par la mutualisation des moyens à tous niveaux, une mise en intelligence stimulant l'ensemble des partenaires locaux et institutionnels au service du développement du territoire et de ses habitants.

Un comité de suivi permettra en liaison avec le Conseil Général d'évaluer les avancées de ces programmes.

### **POINT 03 - Vie scolaire, sportive, sociale et culturelle communautaire Loisir neige 2010 / Formation BAFA**

Exposé :

#### **1 Loisirs NEIGE**

Dans le cadre des projets communautaires, deux activités de loisirs à la neige sont proposées pour l'année 2010 dans la continuité des années précédentes. Ces deux

types de loisirs ont été élaborés en partenariat avec l'association Les Francas, agréée Jeunesse et Sports.

La Communauté de Communes participe financièrement aux Loisirs Neige à hauteur de 120 € par enfant ou jeune du territoire.

1-1 journées « GLISSE » au Markstein 8 au 12 février et du 15 au 19 février 2010

1-2 séjour à Innsbruck et Montgenève

Pour mieux répondre aux attentes des familles et tenir compte des tranches d'âge une recherche a été faite en matière de qualité d'accueil et le séjour est scindé en deux volets

- Séjour à **Innsbruck pour les 7/13ans** du 7 au 13 février 2010
- Séjour à **Montgenève pour les 14/17ans** 6 au 13 février 2010

Note technique en annexe 1

## **2 – BAFA**

Le programme de formation au BAFA (**Brevet d'Aptitude à la Formation d'Animateur**) a été mis en place en 2005 et reconduit en 2007.

Destinée à constituer à terme une équipe d'animateurs titulaires sur le territoire il est proposé d'organiser la troisième édition de ce programme qui comporte :

- un stage de formation générale
- un stage pratique
- un stage d'approfondissement

Le stage de formation générale est envisagé de en cette fin d'année **du dimanche 20 décembre à 14h00 au jeudi 24 décembre à 12h30 et du lundi 28 décembre à 8h30 au jeudi 31 décembre à 16h30 2009**

Participation de la Communauté de Communes par stagiaire habitant une commune membre

- 75€ pour le stage de formation générale
- 75€ pour la session d'approfondissement si celle-ci est effectuée avec les Francas

Les stagiaires peuvent également prétendre à une aide du Conseil Général et de la Caisse d'Allocations Familiales.

Note technique en annexe 2

### **Le Conseil de Communauté, après délibération A l'unanimité**

**Donne** un avis favorable à l'organisation de ces deux types de séjours socio-éducatifs en 2010 et de la session BAFA/2009-2010 avec intervention financière de la CCPS, sur les bases précitées

**Sollicite** la CAF dans le cadre du contrat Enfance Jeunesse ou de tout autre dispositif

**Inscrit** les dépenses et recettes au budget 2010

**Confie** à la commission Enfance et Jeunes, la mise en place des modalités d'organisation

**Habilite** le Président à signer tout devis ou convention avec l'Association les Francas, 17 rue Michelet 90000 Belfort, dans le cadre de cette organisation

## **Annexe- 1 Loisirs neige**

**Inscriptions mardi 17 novembre de 18h à 20h mercredi 18 novembre de 14h à 17h à la Communauté de Communes ; fiches d'inscription téléchargeables fin octobre.**

### **1) JOURNEES « GLISSE » AU MARKSTEIN pour les 7 - 17 ans** **150 places**

Sur les pistes entre 10h30 et 12h00 et entre 13h30 et 16h00, les enfants et les jeunes progresseront par groupe selon le niveau de chacun. Des repas équilibrés seront pris au restaurant au pied des pistes. L'encadrement est assuré de façon permanente tout au long des activités et durant le trajet. La prestation comprend le déplacement en bus, les forfaits de remontées mécaniques et les repas de midi. Au total 150 places sont disponibles (2 bus la première semaine et 1 bus la deuxième), les lignes de bus seront disponibles fin octobre.

#### **Coût des sorties (à la semaine) :**

- **235-120 = 115 €** (CCP Sierentz) et **235 €** (extérieurs)
- **42.50 €** la location du matériel de ski ou de snowboard

### **2) SEJOUR A INNSBRUCK du 7 au 13 février pour les 7 - 13 ans** **20 places**

Il comprend en plus des prestations proposées pour les sorties au Markstein, l'hébergement et l'ensemble des repas. Logement par chambre de 4 à 6 lits à la « *Kinderfreunde* », spécialement conçue pour l'accueil de groupe. Le chalet, à deux pas de la première télécabine, comporte jardin, salle d'activité avec ensemble vidéo, d'une salle de restauration où les enfants pourront goûter à différents plats typiques autrichiens. Au retour des pistes ils se verront proposer par les animateurs diverses activités manuelles, jeux de société, ainsi que des veillées collectives (veillées jeux, cinéma, danse...).

#### **Domaine skiable :**

Pratique et progression en ski alpin ou surf, par groupe de 8 environ.

Il y en a pour tous les goûts, et pour tous les niveaux. La vallée d'Innsbruck, c'est 9 domaines skiables de qualité, offrant des pistes de tous niveaux, de toutes tailles ainsi que des snowparks... Une navette nous emmènera sur les pistes de notre choix ; nous pourrons changer de site chaque jour : Igls, Mutter Alm, Axamer Lizum, Stubaiier Tall (pistes de 3 210 m à 1 750 m et longues de 3, 10 et 15 km).

#### **Coût du séjour :**

- **504-120 = 384 €** (CCP Sierentz) et **504€** (extérieurs) pour les **7-11 ans**
- **529-120 = 409 €** (CCP Sierentz) et **529€** (extérieurs) pour les **12-13 ans**

- 55 € la location du matériel de ski
- 65 € la location du matériel de snowboard

## **LE SEJOUR A MONTGENEVRE du 6 au 13 février pour les 14 - 17 ans 30 places**

Du samedi 6 au samedi 13 février, soit 6 jours de ski. Il comprend en plus des prestations proposées pour les sorties au Markstein, l'hébergement et l'ensemble des repas. Le centre de montagne situé au pied des pistes et équipé d'une terrasse, d'une bibliothèque et d'une salle vidéo accueillera les jeunes dans des chambres de 2 à 5 lits avec sanitaire complet. Des veillées seront organisées en soirée (jeux, cinéma, musique, boum....)

### **Domaine skiable :**

Le domaine de Montgenèvre / Monts de la Lune se compose de 100 kilomètres de pistes sur 60 pistes, de 37 remontées mécaniques (2 télécabines, 13 télésièges et 23 téléskis). Elle est équipée de canons à neige et d'un snowpark pour les snowboarders.

### **Coût du séjour :**

- 695 – 120 = **575 €** (CCP Sierentz) / 695 € (extérieurs) pour les **14-17 ans**
- 55 € la location du matériel de ski
- 65 € la location du matériel de snowboard

## **Annexe- 2 BAFA**

Le **stage de formation générale** organisée en partenariat avec l'association Les Francas agréée Jeunesse & Sport, se déroulera à Brinckheim du **dimanche 20 décembre à 14h00 au jeudi 24 décembre à 12h30** et du **lundi 28 décembre à 8h30 au jeudi 31 décembre à 16h30**

Condition obligatoire : **être âgé de 17 ans dès le premier jour de la formation**

Nombre de places : **15**

Coût de la formation : **350 €** (stage de formation générale)

**Inscriptions : envoyer une demande écrite par courrier ou mail à l'attention de Christophe DELABORDE / Communauté de Communes du Pays de Sierentz - BP 44 - 68510 SIERENTZ / [c.delaborde.animation@orange.fr](mailto:c.delaborde.animation@orange.fr)**

## **LE CURSUS BAFA :**

Le candidat a 30 mois pour effectuer ces trois étapes dans l'ordre suivant :

### **1. Stage de Formation Générale (64 heures) :**

Cette session a pour objectif de vous apporter des connaissances générales sur le fonctionnement matériel et pédagogique des accueils de loisirs et des séjours de vacances, de découvrir et d'expérimenter des techniques d'animation, de vous préparer aux responsabilités et aux fonctions d'animateur. Vous devez obligatoirement être âgé de 17 ans dès le premier jour de la formation (pas de dérogation possible).

### **2. Stage Pratique (14 jours):**

Il doit être fait au plus tard 18 mois après la session de formation générale dans un séjour déclaré auprès des services de la Jeunesse et des Sports. Ce stage pratique peut se faire en 2 temps maximum (exemple : un stage de 4 jours et un stage de 10 jours).

### **3. Stage d'Approfondissement (6 jours) :**

Ce stage a une vocation généraliste, néanmoins il présente une dominante dont l'objectif est de se perfectionner dans une technique d'animation spécifique. Le but est de compléter la formation du candidat et de faire un bilan des deux étapes précédentes. Le BAFA est délivré par le jury départemental BAFA du lieu de résidence du candidat.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance à 21 heures.